



« L'e-ID n'est pas seulement synonyme d'efficacité, elle ouvre également de nouvelles perspectives commerciales et technologiques »

Erich Herzog

Numérisation

L'e-ID, un *levier stratégique* pour la compétitivité numérique

05.03.2026

D'un coup d'oeil

Avec la nouvelle loi sur l'identification électronique (e-ID), la Suisse pose les bases de son avenir numérique. La Confédération met ainsi à disposition une identité sûre et interopérable. Il est essentiel qu'elle devienne le fondement d'un écosystème numérique qui relie efficacement l'administration et l'économie

Aujourd'hui, les contacts avec les autorités sont souvent inutilement complexes pour les entreprises. L'e-ID offre la possibilité d'améliorer fondamentalement cette situation. Pour que cette amélioration soit effective, il faut également des identités numériques pour les entreprises. Ce n'est que lorsque les entreprises pourront également s'identifier numériquement que tous les processus, qu'ils concernent les entreprises et les autorités ou les entreprises entre elles, pourront être entièrement automatisés.

Trois étapes sont nécessaires pour créer les bases d'un écosystème numérique:

1. **Harmonisation des accès:** Un identifiant numérique unique pour le plus grand nombre possible de processus administratifs aux niveaux national, cantonal et communal.
2. **Principe de la saisie unique:** Les données qui ont été saisies correctement une fois ne doivent pas être redemandées.
3. **Processus numériques continus:** De la demande au résultat, sans devoir changer de support

Un écosystème numérique réduira la charge administrative, en particulier pour les PME, qui doivent consacrer un temps et des ressources disproportionnés aux procédures d'autorisations et déclarations récurrentes.

Quelles possibilités concrètes s'ouvrent à l'économie l'e-ID actuelle?

L'e-ID n'est pas seulement synonyme d'efficacité, elle ouvre également de nouvelles possibilités commerciales et technologiques. Parmi celles-ci, on peut citer:

- **Vérification d'identité numérique standardisée** pour les banques, les assurances et les fintechs: intégration plus rapide, KYC (Know Your Customer) plus efficace, moins de risques de fraude
- **Processus de conformité automatisés:** moins de preuves manuelles, identités plus claires et vérifiables, possibilités d'intégration directe dans les systèmes internes

- **Vérification de l'âge juridiquement contraignante** dans le commerce électronique: sans devoir solliciter un autre prestataire et sans devoir changer de support
- **Chaînes de preuves et de certificats numériques** dans l'industrie et la logistique: documentation de la chaîne d'approvisionnement, preuves d'origine, certificats de machines – tout est vérifiable
- **Nouveaux services fondés sur les données:** Les fournisseurs peuvent intégrer des fonctions d'identité sécurisées dans leurs plateformes sans avoir à exploiter leurs propres infrastructures de vérification d'identité.

Il en résulte un environnement propice à l'innovation, dans lequel les entreprises peuvent développer de nouveaux produits, réduire leurs coûts et automatiser leurs processus. L'e-ID devient ainsi un **multiplicateur de productivité** dans l'économie et l'administration.

Interopérabilité et connectivité internationale

Pour que l'e-ID puisse déployer son potentiel économique, elle doit être compatible avec les normes internationales, en particulier avec les systèmes eID européens. Il s'agit là d'un facteur critique pour les industries orientées vers l'exportation, les plateformes numériques et les services transfrontaliers.

Ce qui est désormais nécessaire sur le plan politique

L'adoption de la loi n'était qu'une première étape. Il faut désormais:

- une orientation utilisateur cohérente afin de garantir l'acceptation et la confiance de la population,
- des prescriptions contraignantes pour l'harmonisation des processus entre la Confédération et les cantons,
- des interfaces ouvertes pour le secteur privé,
- des règles de gouvernance claires et des responsabilités transparentes,
- une architecture technique qui favorise la concurrence et l'innovation.

Conclusion

L'e-ID n'est pas une fin en soi. Il s'agit d'une infrastructure numérique qui doit permettre de moderniser la place économique suisse. Si la Confédération et les cantons suppriment ouvrent la discussion et impliquent le secteur privé, il en résultera un écosystème numérique qui simplifiera les processus, rendra possible l'émergence de nouveaux modèles commerciaux et renforcera la compétitivité.

La version originale de cet article a paru le 25 février 2026 sur netzwoche.ch



Erich Herzog

Responsable du département Concurrence et réglementation, General Counsel,
membre de la direction élargie